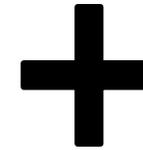


MESURES ADDITIONNELLES LORS DE TRANSMISSION PAR AEROSOLS



Définition : transmission par des particules plus petites que les gouttelettes (< 5 microns), mais générées par les mêmes mécanismes. Elles peuvent rester en suspension dans l'air quelques heures et donc être transportées à distance pour infecter d'autres personnes, sans qu'un réel contact ait eu lieu avec le patient source.

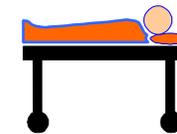


Situation concernant un nombre limité de maladies (typiquement la tuberculose, la varicelle, la rougeole)

Placement du patient

Protection respiratoire

Transport du patient



Chambre individuelle

(à pression négative si disponible)
(portes closes)

Possibilité de placer deux patients ayant la même pathologie infectieuse dans la même chambre

Masque ultrafiltrant TBC

avant d'entrer dans la chambre

Limité aux besoins essentiels

Mettre un masque **chirurgical** au patient

Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



La blouse et les gants **ne sont nécessaires** en cas de tuberculose pulmonaire que lors d'expectorations et crachats abondants, s'il y a contact rapproché avec le malade (par ex: soins infirmiers, examen médical). Si des **lésions cutanées** ou des **écoulements** sont présents, la blouse et les gants seront portés pour les contacts rapprochés (cf. précautions standard)